

# Appel à projets - dans le cadre de la Journée nationale de la qualité de l'air

Air Extérieur Environnement intérieur Santé-Environnement

Afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité, la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) a été créée en 2015 avec pour objectif de favoriser la mobilisation de l'ensemble des acteurs (services de l'Etat, collectivités, entreprises, associations, des écoles et des citoyens...) susceptibles d'intervenir dans l'amélioration de la qualité et dans la sensibilisation sur cette problématique.

Cette année, la 8ème édition de la journée nationale de la qualité de l'air aura lieu le vendredi 14 octobre.

Aussi, la DREAL Occitanie invite à participer à cette mobilisation au travers des initiatives qu'il est possible de prendre dans le contexte de cet événement pour sensibiliser et impulser la mise en œuvre des bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air : expositions, webinaires, concours, conférences, portes ouvertes, expérimentations, jeux...

L'action pourra se tenir, plus largement, du **10 au 16 octobre 2022**.

Pour accompagner cette démarche, la DREAL a décidé de lancer un appel à projets permettant d'obtenir une subvention d'un montant maximal de 500 € pour financer les dépenses de fonctionnement suivantes :

- réalisation de plaquettes, flyers ou d'imprimés, développement de photos ou vidéos ;
- entretien ou location de matériels ;
- achat de documentation, frais de déplacement, de repas ou d'intervention,...

Les dépenses subventionnables devront avoir un lien direct avec votre action. En revanche, des dépenses telles que l'achat de matériels lourds, les frais de fonctionnement propres à la structure ou les dépenses d'infrastructures ne pourront pas être prises en charge.

Transmission des projets (en utilisant le modèle de fiche-action ci-joint) avant le mercredi 14 septembre 2022 par messagerie électronique à : [brahim.louafi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:brahim.louafi@developpement-durable.gouv.fr)

Par ailleurs, si les actions portées ne requièrent pas de financement de la part de l'État, elles peuvent naturellement être mises en visibilité dans le programme officiel de la JNQA 2022 (lien d'inscription des actions : <https://www.ecologie.gouv.fr/inscrivez-votre-projet>) afin que celui-ci reflète l'ensemble des opérations conduites en région Occitanie et permette d'en mesurer les effets.

Mise à jour de cette page :  
29/08/2023

## Type d'évènement

Appel à projets

## Date

du vendredi 12 août 2022 au mercredi 14 septembre 2022

## Publics :

Professionnels

## Personne contact

Brahim

Louafi

[brahim.louafi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:brahim.louafi@developpement-durable.gouv.fr)

## Organisateur

- **DREAL Occitanie**

31000

Toulouse